



# le courrier de L'UNITE

Trimestriel - ISSN 0756-0044

LETTRE D'INFORMATION DU COMITE POUR L'UNITE ADMINISTRATIVE DE LA BRETAGNE - N°40  
JUILLET 2000

## Editorial

### REMEMORATION DU DECRET DU 30 JUIN 1941 au monument aux Morts de Nantes 18h30 - 30 juin 2000

Ce monument, comme tous ceux qui parsèment le pays, rappelle le sacrifice des combattants de la Grande Guerre. Selon les historiens, 120 000 Bretons sont morts pour la France, et combien d'autres sont revenus estropiés ou gazés. **Nous saluons leur mémoire.**

Les Bretons ont accompli, au moins autant que les autres Français, leur devoir envers la patrie mais la République ne s'en montra pas reconnaissante. Un exemple : la Bretagne sera la dernière servie pour l'électrification. Autre exemple : l'effort de normalisation de ce territoire par anéantissement de la culture bretonne ne sera pas arrêté : le 19 juillet 1925, Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction Publique, déclare que « pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître ».

Ce monument porte aussi les noms des hommes tombés pour la liberté pendant la Seconde Guerre Mondiale. **Nous saluons leur mémoire.**

En Bretagne, la résistance fut précoce et les historiens assurent que ce fut l'une des régions françaises les plus authentiquement résistantes face à l'occupation par les forces nazies. Que des militants bretons, en très petit nombre, pactisèrent avec l'occupant, les faits sont établis. Justice en a été faite à la Libération. Cette trahison de quelques uns ne doit pas occulter la puissance de la résistance bretonne ni servir aujourd'hui d'alibi pour rester sourd aux revendications bretonnes.

C'est pendant ces années noires qu'un nouveau coup fut porté à la Bretagne par le gouvernement de Vichy, qui par le décret du 30 juin 1941, créa des régions. Le « retour aux provinces » se révéla une mauvaise farce puisque la Bretagne fut démembrée par l'incorporation de la Loire Inférieure dans la région d'Angers.

Le peintre nantais Michel Noury, accompagné par des étudiants des Beaux-Arts, vint le lendemain 1<sup>er</sup> juillet déposer une gerbe devant ce monument. A notre tour, nous refaisons ce geste pour signifier de

façon symbolique notre refus du dépeçage du territoire breton.

**En effet, si le décret de Vichy n'eut qu'une éphémère application, il inspira le découpage de 1956 qui intégra la Loire-Atlantique dans la future région des Pays de la Loire.**

Nous voulons affirmer ici notre refus d'être traité en sujets dont on manipule le territoire en haut-lieu sans daigner nous consulter. **Nous voulons être traités en citoyens d'une République qui se proclame démocratique. Nous voulons qu'on écoute les 68% des citoyens de Loire Atlantique qui souhaitent la réunification de la Bretagne (sondage de mars 1999).** Si nos élus ne parviennent pas à obtenir la réunification administrative et politique de notre territoire, que la parole soit donnée au peuple souverain.

**Qu'on ne compte pas sur le temps qui passe pour nous faire accepter le coup de force de Vichy endossé par la Ve République. Ce serait trahir la mémoire de ceux qui sont tombés pour la liberté. Ce serait accepter d'être dans l'Europe sans disposer de tout notre territoire, et donc sans tout nos atouts. Ce serait désespérer de la démocratie.**

Pierre-Yves Le Rhun, président du CUAB

La Commission Permanente du CUAB ainsi que le comité local de Nantes appellent tous ses sympathisants à se rassembler le 30 juin pour remémorer devant l'opinion publique ce décret inique, rappeler le geste de Michel Noury, rappeler le sacrifice des bretons qui hélas n'a pas empêché leur région d'être maltraitée, notamment par Pétain.

**TOUS au monument aux Morts de Nantes  
(extrémité nord du Cours Saint-André)  
18h30 - 30 juin 2000**

**Sommaire : ♦ COMITES LOCAUX p② ♦ LA BRETAGNE, C'EST LA VIE, COMMUNIQUE DU CUAB  
♦ BRAVO ET HARO ! p③ ♦ TRIBUNE LIBRE p③ et ④ ♦ CREATION DE COMITES LOCAUX p④ ♦**

## COMITÉS LOCAUX DU CUAB

La dernière assemblée générale du CUAB a décidé de remettre en œuvre les comités locaux pour répondre à la fois à des problèmes statutaires et à des demandes d'adhérents désirant s'impliquer fortement dans le CUAB, sans être nantais.

Des premières rencontres, qui se concrétisent par la création d'un Comité Local, nous en tiront d'une part la confirmation de notre objectif, et d'autre part des propositions précises :

- En premier, nombre d'adhérents souhaitent relayer et développer la présence du CUAB dans leur vie locale. Il y a un manque, non pas de transparence, mais d'informations au jour le jour de la vie du CUAB.

Il nous faut aujourd'hui peser dans les élections par une logique de groupe de pression, cette analyse est unanimement partagée. Une stratégie conforme aux buts du CUAB, il n'est pas question de se transformer en mouvement politique (même si beaucoup regrette l'absence d'un "parti de Bretagne" fédérant un nombre significatif de voix), il nous faut participer aux choix des élus lors des différentes échéances électorales; par une première mobilisation lors des municipales et le final serait les régionales de 2004. Notre but est de s'opposer aux "gouverneurs" désignés par les "partis centralistes".

- En second il faut une adaptation des comités locaux à leur spécificité territoriale.

La Commission Permanente s'engage lors de la création du Comité Local à définir l'aire géographique conformément à l'analyse stratégique du Comité Local, cela peut correspondre au territoire d'un Pays (celui de la Mée, par exemple), un autre se situerait entre deux pôles (à l'exemple de nos amis de Savenay et alentours)

La seule structure reconnue d'animation et d'actions locales sera le Comité Local.

La mobilisation des Comités Locaux autour des actions menées par le CUAB permettra une implication plus efficace des adhérents. Ces commissions thématiques sont vitales pour le succès de notre lutte et la réalisation des réformes que nous demandons, ce sont actuellement:

- la préparation des Assises de l'Unité
- la mise en place d'un courrier interne d'informations
- la commission Radio pour définir une ligne éditoriale et un usage plus fréquent de ce média
- la réflexion pour regrouper les forces de la Bretagne sous forme de Collectif anti-marée noire breton.
- la participation à la Commission Permanente pour roder le rôle et les droits des Comités Locaux et en préparer leur présence lors de la prochaine AG

### Les bases statutaires actuelles :

Lors de la réunion de création du Comité Local un membre de la CP y assistera et transmettra les statuts du CUAB. En résumé :

- Les CL regroupent des adhérents individuels et/ou d'associations locales

- Les comités locaux ont 3 mandats, les associations bretonnes 5 et les adhérents individuels 1/10 de mandat, lors des AG

- Les adhérents individuels votent pour trois délégués sur 12 à la Commission Permanente

- Les comités locaux statutaires regroupent entre 15 à 20 adhérents minimum, au-delà 20 adhérents à un nouveau mandat par tranche de 6 adhérents.

- L'action des Comités locaux n'engage le CUAB que dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre des directives de celui-ci. Ils peuvent avoir des actions propres répondant aux orientations définies en AG.

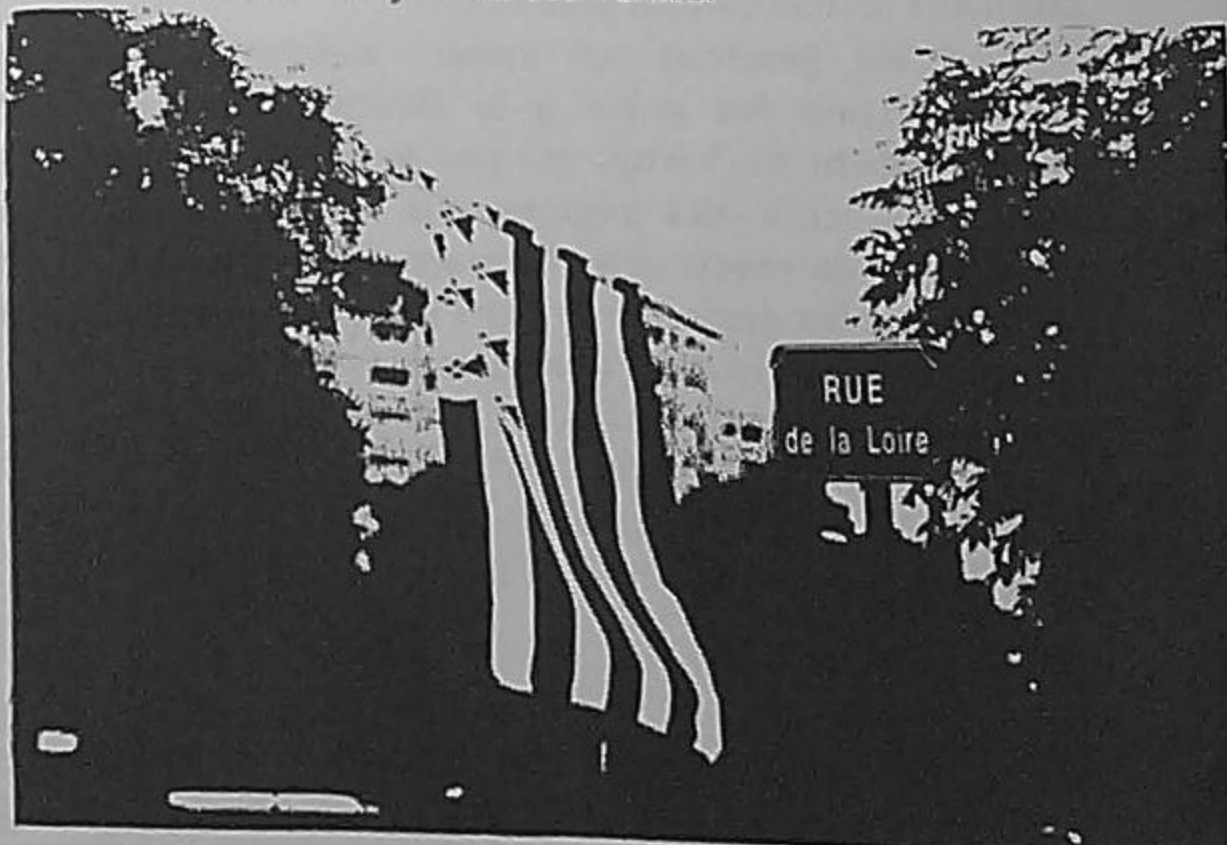
- Le mode de désignation de tous les élus du CUAB est le scrutin de liste à un tour.

- Les Comités Locaux ont un budget autonome, ils rétrocèdent 10 % de la valeur achat du matériel revendu et des dons.

N'hésitez pas à solliciter la Commission Actions pour mettre en place des Comités Locaux, arrêter une date et une salle, nous amenons notre amitié et des panneaux retraçant l'histoire du CUAB.

*La Commission Permanente a adopté récemment des modifications à ces bases statutaires. Elles seront présentées à la prochaine Assemblée Générale.*

*Les voici : un mandat par tranche de 6 personnes. Les cotisations versées au trésorier du CUAB seront reversées au comité local à hauteur de 20%. Le CUAB fera l'avance de bazar au comité local en démarrage, qui conservera le bénéfice de ses ventes.*



**« La Bretagne, c'est la vie »  
Communiqué de presse du 4 mai 2000**

Le CUAB appelle à la manifestation du 8 mai à 15h à Rennes sur la base de l'appel diffusé par le Conseil Culturel de Bretagne qui condamne tout recours à la violence mais aussi réclame « que les aspirations de la population bretonne soient prises en compte dans le débat démocratique ».

Dans un document préparé pour une conférence de presse du 9 mars 2000 à Paris, et envoyé aux médias, le CUAB écrivait : « Si une revendication aussi justifiée et populaire que la réunification de la Bretagne n'est pas relayée par les partis, ni soumise au vote des citoyens, la tentation de la violence se renforce ».

Le CUAB souligne qu'il appartient aux pouvoirs publics de prendre d'urgence des initiatives pour un vrai débat sur les aspirations des Bretons et notamment sur la réunification de la Bretagne : en démocratie, les citoyens doivent avoir le dernier mot.

Le président du CUAB.  
Pierre-Yves Le Rhun.

### LE CUAB : CONTACTS

C.U.A.B., Ti Keltiek, 3 rue Harouys  
44000 NANTES/NAONED  
tél.(répondeur): 02.40.26.42.30 ou 02 40 85 38 42  
Site INTERNET : [www.bzh.com/asso/cuab](http://www.bzh.com/asso/cuab)  
Adresse e-mail : [cuab@hotmail.com](mailto:cuab@hotmail.com)

### BRAVO et HARO !

#### BRAVO !

Au Petit Futé qui vient d'éditer un guide de la Bretagne, celle à cinq départements. Il est en anglais et s'adresse aux visiteurs ou aux résidents temporaires anglophones.

On y trouve des informations pratiques sur les moyens de transports, les adresses utiles, la découverte des lieux susceptibles de capter le regard, l'hébergement de haut standing aux formules économiques, la restauration, les loisirs, l'artisanat et les produits du terroir.

Un auditeur de la radio Alternantes nous prie de décerner un **Bravo** particulier à un des animateurs qui annonce clairement la bretonnitude de la Loire-Atlantique. Il s'agit de Philippe Llado qui anime la radio, le matin de 6h à 9h.

#### HARO !

Haro sur... les éditions « Terre de Brume » qui ont ouvert leur porte à deux auteurs Bernard Pouchèle et Jean

Distel co-auteurs d'un livre « Et la Loire, enfin, trouva ses pays ».

Car sous couvert d'humour et de poésie, ce livre fait objectivement l'apologie du découpage régional actuel, lequel ne fait pas rire les bretons et lequel du fait de son origine technocratique est fort éloigné d'un brin de poésie.

Ce livre a peut-être de très bonnes qualités intrinsèques en humour et poésie, il n'empêche, c'est un livre que François Fillon a sûrement bien mis en évidence dans son bureau du Palais de Région.

Raison de plus de ne pas le mettre dans nos bibliothèques!

### KENDALC'H : 50 BOUGIES

Dans le cadre de son cinquantième anniversaire, la confédération Kendalc'h a organisé un concours d'arts plastiques ouvert à tous, notamment aux élèves des écoles primaires. Le thème étant : « La Bretagne et les Bretons ». Il faut noter que l'Inspecteur d'Académie de Nantes n'a pas fait obstruction et a donné son accord à l'organisation de ce concours dans les écoles de Loire-Atlantique.

**Ecoutez Alternantes 98.1 sur Nantes, 91 sur St-Nazaire, Trignac.**

**Tous les mardis: émission du CUAB « le rendez-vous de l'Unité bretonne » de 11h30 à 12h00, animée par Jean Cevaër, Yves Lainé ou Pierre-Yves Le Rhun.**

**Musique et émissions bretonnes tous les mardis, ainsi que le dimanche à partir de 12h.**

**Alternantes sur Internet :**

**<http://www.naonet.fr/guest/alternantes>**

### AU SOMMAIRE DU SITE Internet du CUAB :

- Les échos : (Bureau, Bravo et Haro !, I.C.B., St-Nazaire)
- Qu'est-ce que le CUAB ?
- De l'unité à la partition de la Bretagne : historique.
- Pourquoi réunifier la Bretagne ?
- La Bretagne au cœur de l'Europe.
- Petite bibliothèque du CUAB.

### TRIBUNE LIBRE

Nous publions ci-dessous une lettre ouverte adressée par Gérard Gautier, ancien conseiller régional de Bretagne, à J.P. Chevènement, Ministre de l'Intérieur. Son ton polémique illustre l'exaspération d'un partisan déterminé de la réunification et d'un authentique démocrate.

*Monsieur le Ministre,*

*Vos nombreuses – et souvent fracassantes déclarations – sont là pour que l'on puisse vous qualifier d'être nationaliste. Cela avec toutes les connotations d'intolérance, d'obscurantisme, de violence, de repli sur*

soi, de rejet des identités que ce mot peut, dans notre société moderne, représenter.

Une nouvelle fois vous défrayez l'actualité. De manière attristante, insultante.

Parlant de l'Allemagne vous déclarez : « qu'Elle n'est pas encore guérie du déraillement qu'a été le nazisme dans son histoire. » Au moment où se construit l'Europe dont je souhaite quant à moi qu'Elle soit « l'Europe des Régions » vos propos engagent le Gouvernement. A lui de prendre ses responsabilités.

Pour atténuer (?) vos propos, sur L.C.I. vous avez cru bon d'ajouter « que la France Elle-même ne s'était pas débarrassée de tout son passé vichyssois... » Ceci a été repris sur France-Inter le 23 mai.

Dans votre bouche cela prend une saveur toute particulière.

N'est-ce point vous, Monsieur Chevènement, ministre de l'intérieur, qui, en octobre 1999 avez condamné de manière nette, sans ambiguïté, à propos de l'affaire PAPON, « toutes les mesures prises par Vichy sous le régime de Pétain » ? Ceci était bien. Honorable.

Mais n'est-ce pas vous, Monsieur Chevènement, ministre de l'intérieur, qui en mars 1999, aviez rejeté toute idée de « réunification de la Loire-Atlantique à la Bretagne » ? Séparation faite – à coup de francisques – par le décret 2727 du 30 juin 1941... par PETAIN.. Cela sans doute pour « punir » les Bretons d'avoir répondu, en grand nombre, à l'appel du Général de Gaulle ?

Que voilà, de votre part une belle caution.. A défaut, peut-être d'une adhésion aux... thèses vichystes ?

Vous qui, sans cesse, parlez d'une France « une et indivisible », sans faille, modèle, vous reniez de ce fait la signature apposée par Monsieur Pierre Mendès-France, en mai 1955 au bas de la Convention culturelle européenne. Celle-ci stipule « le respect de l'aire géographique de chaque langue régionale ou minoritaire en faisant en sorte que les divisions administratives existantes ou nouvelles ne constituent pas un obstacle à la promotion de cette langue régionale ou minoritaire. » Ce qui est battu en brèche, actuellement, sur le terrain.

Vous vous êtes arrogé, de manière impudente, la représentation des citoyens. Pourtant, à leurs yeux vous apparaissez, pour reprendre votre « parabole ferroviaire », comme étant le « wagon de queue » de la démocratie voulue par eux.

Souhaitons que, rapidement, l'on vous mette, de ce fait, sur une « voie de garage »...

Gérard Gautier

Saint-Brieuc, le 23 mai 2000.

## REJOIGNEZ LESCOMITES LOCAUX

Afin de faire pression plus efficacement et d'intervenir dans le débat local, des comités locaux se constituent.

Le dernier en date est le Comité local de Nantes, il s'est formé le 9 juin lors d'une réunion à la médiathèque (la presse nantaise s'en est fait l'écho).

Voici ses coordonnées :

**Comité local de Nantes**, contact : Alain Grandguillot, 02 40 35 48 28.

D'autres comités locaux existent rejoignez, celui de votre secteur !

Il est aussi possible d'en créer un, renseignez-vous auprès du secrétariat du CUAB.

**Comité local du Pays blanc – Pays Noir** (Guérande, St Nazaire), responsable : Jean Cevaër, secrétaire : Yves Koziel, 02 40 42 91 38.

**Comité local du Pays de la Mée**, responsable : Philippe Renaud, 06 88 74 80 59.

**Comité local de l'Isac – Sillon de Bretagne** (Campbon), responsable : François Desmars, 02 40 56 56 17, secrétaire : Patrice Maillard.

**Comité local de Rennes**, contactez le secrétariat du CUAB.

D'autres comités locaux sont en projet pour la rentrée : Pays de Redon, Pays de Retz, Pays de Grandlieu, Vignoble nantais et ... Angers.

### BULLETTIN D'ADHESION

Au titre d'une association ou à titre individuel, il vous est possible d'adhérer au C.U.A.B. Pour cela, il suffit de remplir le coupon suivant et de nous le retourner accompagné d'un chèque à l'ordre du C.U.A.B. :

- \* 200 F pour l'adhésion d'une association.
- \* 100 F pour l'adhésion à titre individuel.
- \* 20 F pour les individuels sans ressources (chômeurs, étudiants).

L'adhésion comprend l'abonnement au Courrier de l'Unité.

L'association ci-après :

(intitulé).....

désire adhérer au CUAB.

Adresse:.....

Signature:.....

Je, soussigné (Nom et prénom) :

désire adhérer au CUAB.

Adresse:.....

Signature:.....

### COURRIER DE L'UNITE n°40

Publication trimestrielle du C.U.A.B.

3, rue Harouys 44000 NAONED/NANTES

Juillet 2000

Prix de ce numéro : 7,50 F.

Directeur de la publication :

**Pierre-Yves Le Rhun**